



LES CLEFS DU « DÉCONFINEMENT » AU SIÈGE



EQUIPEMENTS DE PROTECTION

INDIVIDUELS (EPI) : masques, lingettes, gel hydroalcoolique



LCL, acteur essentiel au fonctionnement de la nation, semble **ne pas prendre à cœur son obligation de protection**. Les premiers **masques et lingettes** distribués étaient **périmés**. Le **gel hydroalcoolique n'est pas virucide**, mais grâce à l'intervention de **FO LCL**, l'entreprise a passé une nouvelle commande.

Vos élus **FO LCL** Siège sont toujours en attente du rapport d'analyse des lingettes ainsi que de la fiche technique du gel. Ces demandes ont pour but de s'assurer que les EPI mis en place chez LCL sont efficaces.

LCL ATTEINT DE DALTONISME ?

Vos élus **FO LCL** ont vraiment cru que **la direction était atteinte de daltonisme**, lorsque l'île de France est passée de zone rouge à orange le 28 mai dernier.

Le daltonisme **est une anomalie de la vision affectant la perception des couleurs**. Rien à voir avec les Dalton ou Lucky Luke, ce qui serait plus fun, nous vous l'accordons.

La direction a anticipé l'annonce du président du 14 juin 2020, puisqu'elle avait déjà lancé la phase 2 du déconfinement auprès des managers. Ceci implique :

- **Un déconfinement trop précoce** selon vos élus **FO LCL**
- **la suppression** pure et simple du paiement des **indemnités kilométriques sans préavis**.

En conséquence, pour la majorité d'entre nous, c'est le retour aux transports en commun. Inutile de s'inquiéter de la distanciation puisque « la Maison » vous offre gracieusement vos masques souvent périmés, dont le port prolongé vous fait tourner la tête en raison de son odeur. **Si le déconfinement vous inquiète contactez le N° Vert 0800.20.10.81.**

LES ENGAGEMENTS DE LCL

- La **distanciation sociale** au sein des « open-space », avec une occupation limitée à 50% de l'effectif.
- La mise en place d'un **protocole sanitaire strict** édicté par vos élus a permis la réouverture de 3 restaurants d'entreprise. (Loire, Clichy et Seine)
- Pour juillet, la direction s'est engagée à doter les salariés de **plexiglas** (Conseils et Régularisations, ...) et de **lingettes virucides**. Elle poursuit la dotation de masques, désormais conformes.

FO LCL ENTENDUE

- Le **shampooing des moquettes**,
- **Sens giratoire mis en place**,
- **Mise en place de plexiglas**, (sauf que tous les besoins n'ont pas été recensés)
- **Neutralisation de l'impact des jours d'arrêt « covid » sur le 13ème mois.**



POINTS DE DÉSACCORD

PRIME PEPA 2020 (accord du 31/01/20)

La direction LCL conditionne l'octroi de la prime en proratisant le seuil déclenchant cette prime en fonction du temps de travail, ce qui est contraire à l'accord. **FO LCL** n'en restera pas là.

CONGÉS

Non satisfaite de nous avoir déjà imposé 10 jours de congés avant le 31 mai 2020 grâce à la signature d'un accord par le SNB et de la CFDT. LCL, sous couvert de relancer l'activité en septembre, a décidé de nous imposer 3 semaines de CA (dont 10 jours consécutifs) sur juillet et août. Ceci sans respecter les délais légaux. (CF lettre ouverte du 26 mai 2020).

Si vous rencontrez des difficultés contactez un élu **FO LCL**.

NOS REVENDICATIONS :

FO LCL signataire de **l'accord télétravail** n'a de cesse de demander son amélioration sur :

1/ Le versement **d'une indemnité repas** au profit des salariés du Siège qui n'ont pas pu bénéficier du Restaurant d'Etablissement (R.E.).

Pour rappel, **les R.E. sont gérés par les élus du CSE du Siège**. Chaque année, en avril conformément à un accord, LCL verse une subvention au CSE, pour participer à la prise en charge de vos repas. A ce jour, cette subvention n'a toujours pas été versée. Ce qui ne nous permet pas de vous redistribuer la

part qui vous est due.

2/ L'obtention **d'un forfait pour l'utilisation de l'électricité et internet** aux salariés en télétravail.

3/ **L'octroi d'une prime Covid-19 défiscalisée** ayant pour date butoir pour sa mise en place, le 31 Aout 2020.

4/ L'instauration du **forfait « mobilités durables »** de 400€/an, pour ceux préférant venir en vélo. Malgré nos diverses demandes, pas de nouvelles, sans doute pour cause de surdité. Ce serait le moment, Villejuif est doté d'une double piste cyclable.

Vos élus

Pascale FORESTIER - Richard CORDIER - Sandra FENET - Paolo CONDORELLI
Sandrine SANTOS - Sylvain MORET - Carole HENON - Éric ROMAIN - Laëtitia METIER
Patrick PROUST - Lionel PICHODO - Olivier BUIL - Philippe KERNIVINEN

2 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF / BC 400-17 / 01 42 95 12 21 ou 12 25

Restez informés et connectés à FO-LCL



Appli FO LCL

twitter.com/FOLCL

f FO LCL

